



Critères de certification de l'équipement en camping d'hiver lourd

Pour partir en tente chauffée avec un poêle à bois, vous devez posséder l'ensemble des équipements ci-dessous.

La tente

- ✓ La toile de la tente doit être homologuée selon **la norme CAN/ULC-S109-14-R2019** : *Méthode normalisée des essais de comportement au feu des tissus et pellicules ininflammables*.
- ✓ La tente est munie **d'une étiquette avec la mention** :
Cette tente est fabriquée d'un tissu résistant au feu, mais qui n'est pas ininflammable. Ce tissu brûlera s'il est laissé en contact continu avec une source d'inflammation.
- ✓ Si ce n'est pas le cas, faire un test d'inflammabilité sur un petit bout de tissu; si le tissu s'enflamme facilement, il est recommandé de ne plus utiliser cette tente pour le camping d'hiver. Sinon les tentes doivent être traitées (ignifugées).
- ✓ La toile de la tente doit être percée pour laisser passer la cheminée (tuyau du poêle) et doit être renforcée d'un tissu non-inflammable à cet endroit. La toile par où passe la cheminée doit être bien ancrée et fixée à la structure de la tente

Le foyer

- ✓ La dimension minimum recommandée du poêle à bois est de 30cm x 30cm x 45cm ou un volume équivalent. Il est aussi recommandé d'utiliser un tuyau 10cm de diamètre, minimum 7.5cm
- ✓ **Deux pare-chaleurs** seront installés sur la largeur et la longueur du poêle. Ils doivent être 30 cm (12 po) plus longs que le côté du poêle autour duquel ils sont installés.
- ✓ **Une troisième plaque** est recommandée et sera posée sous le poêle. Elle doit être plus grande que la surface du poêle, soit environ 15 cm (6 po) de plus tout autour du poêle. Le but est d'éviter que le poêle se déstabilise lorsque le sol se réchauffe; des pattes ajustables peuvent aussi être utilisées
- ✓ Le tuyau de la cheminée qui passe dans le trou de la toile de la tente doit être doublé avec un espace d'air de 1.5 cm et doit dépasser de 30cm de chaque côté de la toile
- ✓ Tous les tuyaux de la cheminée doivent être vissés ensemble au camp.
- ✓ **Un trépied** doit être installé pour tenir la cheminée à l'extérieur de la tente. Pas de bois en contact direct avec la cheminée
- ✓ **La cheminée doit dépasser de 30cm** le pignon de la tente.
- ✓ **Un chapeau et un pare-étincelle** doivent être installés au bout de la cheminée afin d'éviter les tisons

Matériel de sécurité incendie

- ✓ **Un détecteur de fumée.**
- ✓ **Un détecteur de monoxyde de carbone** (au niveau du lit, à hauteur de la tête des participants).
- ✓ **Un couteau** dont la lame est déployé, barré et rangé dans son étui. Il doit être accroché au fond de la tente, à l'opposé du poêle.
- ✓ **Un extincteur** de type ABC fonctionnel à portée de la main afin d'intervenir rapidement sur les flammes en cas d'incendie